

Communiqué de presse du 7 décembre 2010

**Oui aux Maisons de Santé de Proximité
Oui à l'enseignement de la médecine générale
Non à la consultation graduée**

A la demande du Président Sarkozy, Madame Hubert a rendu son rapport sur la réforme de la médecine libérale.

Que dit ce rapport, qui fait suite à de nombreux autres ? Tout d'abord, qu'il faut une cohérence dans les propositions de transformations de l'offre de soins. Là où les autres faisaient du catalogue, celui-ci différencie le court terme du moyen terme, le conjoncturel et le structurel. Dont acte ! La présentation n'en est que plus claire. Ce rapport trace la feuille de route du nouveau ministre de la santé en charge de réformer la médecine libérale de proximité. Il tente d'apporter une réponse aux revendications portées par les différents syndicats des médecins libéraux, mais à vouloir contenter tout le monde, le risque est grand de décevoir tout le monde.

Il n'est pas possible de vouloir développer l'exercice regroupé de l'offre de soins de proximité et les nouveaux modes de rémunérations forfaitaires et, en même temps, de survaloriser le paiement à l'acte avec la consultation graduée, véritable obstacle à l'accès aux soins.

On ne peut pas défendre l'enseignement de la médecine générale sans poser la question de l'indépendance de la formation et de l'information face à l'industrie pharmaceutique.

Le rapport précise que les moyens nécessaires à cette transformation ne sont pas donnés, que les adaptations juridiques ne sont pas faites. Pourtant le président Sarkozy affirme que 2011 sera l'année de la réforme de la médecine libérale de proximité. Ces effets d'annonces ne doivent pas nous cacher l'essentiel.

Il ne peut pas y avoir de transformation de l'offre de soins de proximité sans garantir un accès aux soins pour tous. Or le rapport précise que pour conduire la réforme il faudra que les assurances complémentaires prennent une place de plus en plus importante dans la couverture maladie. Cela signifie-t-il que ce sont les assurances privées qui financeront cette réforme ? Le gouvernement le souhaite, puisque l'Assurance Maladie affiche un déficit record, que l'on sait politiquement construit.

Mais alors se pose la question fondamentale de cette réforme : est-elle conduite pour sauver la médecine de proximité ? Pour réduire le déficit de l'Assurance Maladie ou pour réaliser le vieux rêve du secteur économique libéral, qui est d'obtenir les marchés de l'Assurance maladie et de l'offre de soins ? Les décisions récentes sur les retraites ou, en cours, sur la dépendance nous montrent les choix faits par le gouvernement français.

Le SMG rappelle que seul un système de soins solidaire et indépendant peut garantir l'existence des soins pour tous et l'amélioration des conditions de travail des soignants de proximité que nous sommes.

Pour consulter le rapport Hubert :

<http://www.elysee.fr/president/les-actualites/rapports/2010/rapport-du-docteur-elisabeth-hubert-mission-de.10088.html>

Contacts :

Patrick Dubreil : 06 32 70 92 37

Didier Ménard : 06 07 16 57 78